



Enquête sur les sections sportives en établissement scolaire 2023-2024

publié le 15/01/2024

Descriptif :

Résultats de l'enquête sur les sections sportives scolaires, les sections d'excellence sportive et les pôles d'entrainement en établissement scolaire pour l'année 2023-2024

« Les sections sportives scolaires (SSS) offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord de leurs représentants légaux, d'un volume de pratique supplémentaire dans une ou plusieurs activités physiques, sportives ou artistiques proposées par l'établissement scolaire, tout en suivant une scolarité ordinaire.

Les SSS peuvent contribuer à la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels, ou susciter une vocation de dirigeant. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique et un bien-être physique et moral sans pour autant avoir pour finalité la formation de sportifs de haut niveau.

Les SSS participent activement au développement d'un projet d'éducation par le sport. Elles contribuent à promouvoir la santé, l'égalité entre les filles et les garçons, les valeurs du sport, et peuvent avoir une incidence positive sur les résultats scolaires et le climat scolaire. Elles permettent de construire ou de renforcer les alliances éducatives avec le tissu associatif local, en contribuant à ouvrir l'école sur son environnement de proximité et en mutualisant les équipements et les compétences. Elles favorisent ainsi l'insertion sociale, en particulier lorsqu'elles sont implantées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans les cités éducatives, en éducation prioritaire et dans les territoires éducatifs ruraux.

La recherche de la performance sportive n'étant pas l'objet de la SSS, une attention particulière sera portée aux projets qui contribuent à renforcer une éducation par le sport, avec un accent spécifique porté sur l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, le développement de la mixité, la persévérance scolaire, l'accès du sport au plus grand nombre, la santé des jeunes. » MENE2334358C Circulaire du 15-12-2023 MENJ - MSJOP - Dgescoc - DS

Cette étude a pour but de faire un état des lieux chiffré sur les sections sportives scolaires et les pôles d'entrainement de l'académie de Poitiers. Les données statistiques vont permettre de mettre en évidence :

- **La répartition des filières sur le territoire**
- **La fréquentation filles / garçons**
- **La réussite scolaire des élèves inscrits dans ces filières sportives.**

 Statistiques SSS, SES et POLES 2023-24 (PDF de 845.1 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.